

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Arrondissement de Berre

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

OBJET : RD 5 - Aménagement de l'entrée sud de Martigues - Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier et de financement par subvention.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux routes, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Commune de Martigues souhaite aménager la RD 5 en entrée d'agglomération. Les aménagements projetés consistent à donner un caractère plus urbain à la voie, la mettre en conformité avec ses usages actuels pour faciliter les cheminements piétons, sécuriser les modes doux et limiter la vitesse des véhicules.

Pour la réalisation de ces travaux, un transfert de maîtrise d'ouvrage est nécessaire, le projet se situant sur le réseau routier départemental, entre le PR 27 et le PR 27+850.

Le Département prendra à sa charge la totalité du coût de la réfection de la chaussée et 50 % du coût de la fourniture et pose des bordures et caniveaux.

L'ensemble des modalités de mise en œuvre nécessite une convention afin de définir les conditions du transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et d'entretien et d'exploitation partiels des ouvrages réalisés.

La participation du Département a été estimée conjointement à 280 025 €

La convention prévoit les modalités de cette participation financière.

Il est à préciser qu'avant tous travaux, la Commune de Martigues procèdera aux acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet et reversera, à titre gratuit, le foncier acquis dans le domaine public routier du Département.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

